

# « Habiter Mieux » dans les Yvelines

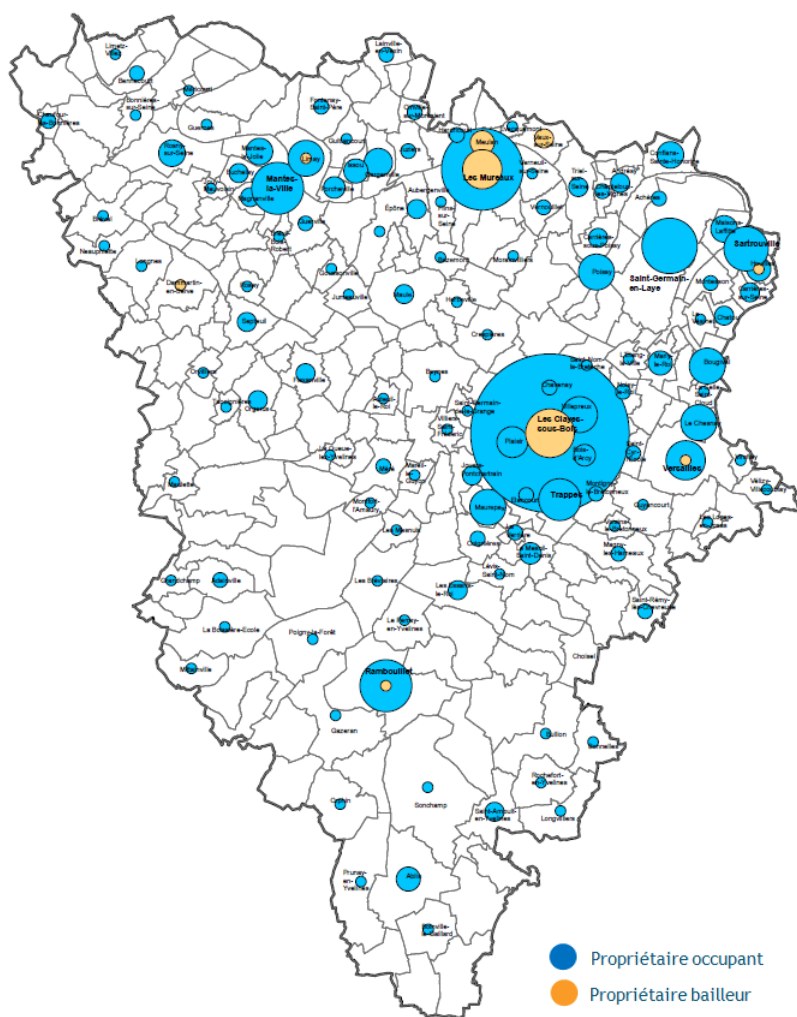
## Bilan du programme pour l'année 2016

### LES PRIMO-CONTACTS

Au cours de l'année 2016, plus de **1 400 contacts** ont été recensés sur l'ensemble du département des Yvelines.

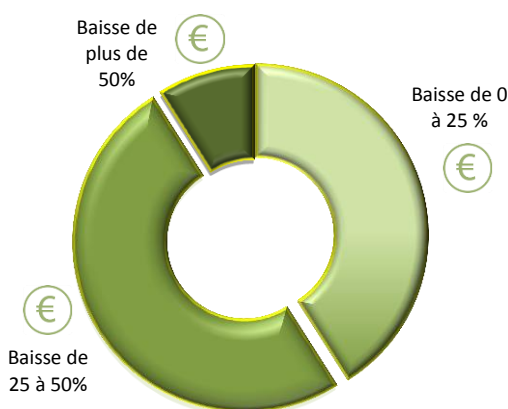
Plus de 45% de ces contacts ont été directement reçus par les **opérateurs** (SoliHa et Urbanis), et 30% ont contacté le **Point Rénovation Info Service (PRIS)** ou rempli le formulaire sur le site du **Conseil Départemental**.

Depuis le début du programme – en 2011, on recense près de **4 200 contacts**.



### UN CONFORT THERMIQUE ET UNE DIMINUTION DE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE A LA CLÉ

En 2016, environ 130 ménages ont été enquêtés. **Tous les ménages ont affirmé ressentir un meilleur confort thermique** (« *J'ai moins froid, j'apprécie le confort, notre logement est plus confortable et esthétique* ») et une **baisse de leur facture énergétique** répartie ainsi :



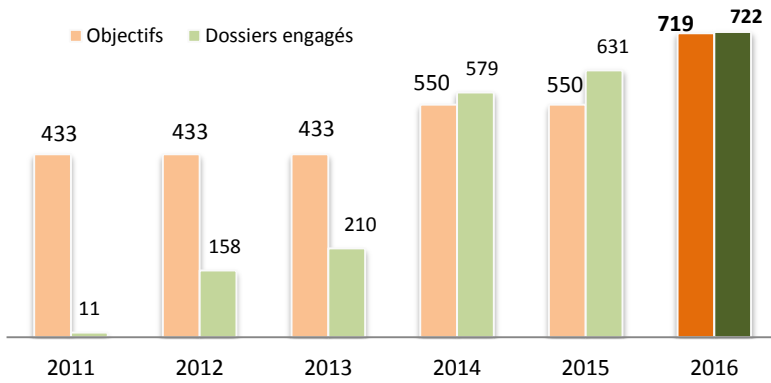
**44%** / Le **gain énergétique moyen** des projets de rénovation soutenus par le programme Habiter Mieux (contre 36% en 2015)

### L'AIDE HABITER MIEUX AUSSI POUR LES COPROPRIÉTÉS

En 2016, **390 logements en copropriété** ont réalisé des travaux d'amélioration énergétique grâce à Habiter Mieux : 355 copropriétaires occupants et 35 bailleurs.

Ils ont bénéficié au total de plus de **4 millions d'euros d'aides pour leurs projets de travaux de rénovation**.

## L'objectif de 719 logements rénovés en 2016 a été dépassé !



Parmi eux, **les logements en copropriété ont représenté plus de la moitié (54%)**.

Depuis le début du programme dans les Yvelines, plus de **2 300 rénovations** ont été financées – et autant de ménages sortis de la **précarité énergétique !**

### LE MONTANT DES TRAVAUX (HORS BAILLEURS)

Les aides Habiter Mieux ont permis depuis le début de l'année de générer près de **13 millions** d'euros de travaux (**43 M€ depuis le début du programme**).



### LE RESTE A CHARGE DES MÉNAGES (HORS BAILLEURS ET HABITAT INDIGNE)

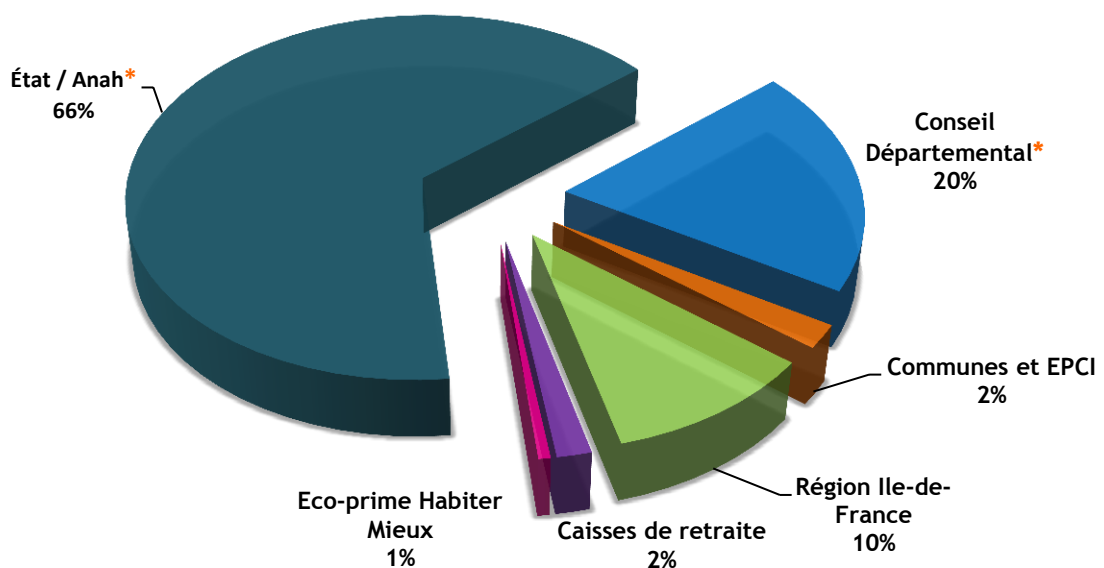
En proposant un large éventail d'aides, le programme Habiter Mieux permet aux ménages modestes et très modestes de minimiser le reste à charge de leur projet.



## LES FINANCEMENTS

Le montant des aides accordées est en moyenne de **10 900 €** par un dossier (hors bailleurs).

Depuis le début d'année, ce sont ainsi **6,5 millions d'euros d'aides aux travaux** qui ont été accordés (**24,2M€ depuis le début du programme**), répartis comme suit :



\* En 2016, l'État, l'Anah, le Conseil Départemental ont accordé une aide à 100% des dossiers Habiter Mieux.